

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique projet carrière de l'Orchère

**Date :** Tue, 12 Oct 2021 10:43:31 +0200 (CEST)

**De :**

**Répondre à :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Bonjour,

Non originaire du Maine et Loire, je suis installée dans ce département depuis 2005 et réside à St AUBIN DE LUIGNE depuis 2010. Avec mon conjoint, nous avons en effet fait l'acquisition d'une maison ancienne à restaurer. Nous avons été charmés par ce village pittoresque, sa mairie classée aux monuments historiques, la proximité du Château de la Haute Guerche, du Layon, ses vallons, ses sentiers de randonnée et la quiétude du site au lieu-dit La Grande Brosse. Nous sommes pour autant autour du périmètre proche de la carrière de l'Orchère.

Mère de deux jeunes enfants, j'ai à cœur de leur transmettre des valeurs de solidarité, de respect des êtres qui nous entourent, ainsi que de cette terre qui nous accueille et que nous devons respecter.

Aussi, bien que professionnelle dans le secteur médico-social, la filière environnementale et agricole m'intéresse, car nous devons rendre nos consommations et pratiques quotidiennes, pérennes dans le temps, pour nous mais surtout pour nos enfants. Le changement vers une consommation raisonnée et respectueuse est la clé de cette réussite et du défi que nous, citoyen du monde, devons relever.

Beaucoup d'initiatives, de réflexions, de projets, individuels ou collectifs, permettent d'acter chaque jour un peu plus la transition vers un changement plus respectueux des hommes entre eux et à l'égard de cette terre qui nous héberge ; gage de réussite de cette cohabitation.

L'exploitation du calcaire pour l'agriculture et l'élevage industriel n'est plus un modèle à valoriser. Aussi, **je m'oppose à ce projet industriel de ré-ouverture de l'exploitation de la carrière de l'Orchère.**

De nombreuses études valorisent l'agriculture respectueuse de la terre et de la biodiversité du vivant, fondée sur la ressource et le pouvoir des plantes et des sols. Une agriculture autonome et durable, sans besoin d'apport de calcaire, est possible si les sols ne sont pas en amont épuisés par une agriculture non respectueuse et /ou intensive.

Les changements climatiques et la problématique de l'eau dans le monde est une réalité chaque jour. La France doit se sentir concernée par les pays les plus démunis en ressource d'eau, et ne pas opérer à un gaspillage de cette ressource naturelle indispensable à notre survie, et celle de la biodiversité.

Le projet de la MEAC, nécessitera pourtant une utilisation quotidienne d'eau très importante.

Ce projet de carrière ne répond pas aux défis actuels qui nous sont posés. Les questionnements sur le bon usage de l'eau ; domestique, industrielle, agricole, sont fondamentaux face aux changements climatiques.

L'hyper bétonisation irréversible de notre sol (routes, projets immobiliers, urbanisation...) impactent aussi lourdement l'équilibre naturel : perte d'espaces pour la biodiversité, imperméabilisation des surfaces... L'héritage de ces pratiques doit cesser, l'aménagement des territoires doit désormais changer de cap, être plus respectueux et vertueux des ressources naturelles et de l'environnement. Aussi, nous ne pouvons soutenir une poursuite de l'artificialisation de nos sols en encourageant l'extraction de gravats pour le béton ou l'enrobé, telle que le projet MEAC le prévoit.

Les émissions de CO2 d'une carrière sont par ailleurs considérables (dynamitage, concassage, chargement, transport...), et viennent encore majorer un bilan carbone désastreux, nuisant à l'environnement et à notre qualité de vie. Il est important de rappeler que le changement de nos pratiques ne peut sans doute pas s'opérer de manière radicale et immédiate, et doit être accompagné. Certains plans gouvernementaux visent à promouvoir la réduction des gaz à effet de serre sur notre territoire, notamment en soutenant les initiatives de nos collectivités locales. C'est pourquoi l'industrialisation doit se maintenir sur des sites existants et tendre vers une exploitation plus respectueuse des sites déjà ouverts. Le nombre de carrières est déjà très élevé sur notre territoire. Aussi, le plan régional des carrières de décembre 2018, attirait l'attention sur les nouvelles demandes d'exploitation de carrières dans le Maine-et-Loire, en raison de leur omniprésence, source de nombreuses nuisances. Comment le projet de réouverture de la carrière de l'Orchère peut-il recevoir un avis favorable de nos collectivités ?

Le secteur de St Aubin de Luigné, classé en espace naturel sensible en bordure du Layon, avec ses sites classés aux monuments historiques, ses sentiers de randonnées et son tourisme du vin, représente un secteur aux nombreux attraits pour le tourisme dans le département de Maine et Loire. Les carrières en exploitation nuisent par ailleurs durablement à ce tourisme.

En effet, d'un point de vue local et environnemental, l'impact de cette activité industrielle sur le territoire de St Aubin de Luigné, est majeur.

En outre les réalités des proches riverains de par les poussières, déflagrations, vibrations, pollution aux particules... les nombreux camions supplémentaires sur les routes D106 et D17, sinueuses et étroites, mettent en péril leur usage pour tous leurs utilisateurs. Il va sans dire que les directives gouvernementales incitant à la création de voies douces, partagées ou réservées aux déplacements non motorisés, ne sont nullement prises en considération en cas de passage de 30 camions supplémentaires sur ces routes, pourtant empruntées et qui deviendraient non sécurisées, voir dangereuses. De même que les ponts de Chalonnes sur Loire et Montjean sur Loire seront encore davantage surchargés de camions avec toutes les nuisances déjà connues (embouteillages, poussières, émissions de CO2...).

Compte tenu des éléments cités précédemment, ce projet industriel n'est ni nécessaire, ni utile, mais au contraire, il contribue à renforcer encore davantage l'industrialisation et l'urbanisation qui appartient désormais au passé, à une pratique de consommation intensive, irrespectueuse et polluante.

L'ancienne carrière de l'Orchère est un site privé de toute activité humaine depuis de nombreuses années. Je souhaite pouvoir croire au maintien de cet espace naturel préservé, riche de biodiversité. Je m'oppose donc au projet de réouverture de la carrière par la MEAC.

Cordialement,